

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1967-1968)
Heft: 27

Artikel: Le point de vue des jeunes : ce que Schaffhouse nous a appris...
Autor: Steiner, Marco / Gaeng, Claudine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le Président de la Commission et le Secrétariat continueront à intervenir pour les cas qui leur seront soumis. C'est une solution provisoire très pragmatique. Le remboursement de l'impôt anticipé a été abordé : cette question doit trouver une solution dans la généralisation des accords bilatéraux entre Etats. Pour la Belgique, il est prévu que les pourparlers reprendront cet automne.

Des projets-types de statuts pour les sociétés suisses de l'étranger ont été élaborés. Ils seront mis à la disposition des membres de notre « Conférence ».

L'excellent animateur du Service des Jeunes, M. BISAZ, quitte son poste pour couronner ses études par un doctorat. Il est remplacé par M. RIES, non sans avoir recueilli les applaudissements chaleureux de l'assemblée pour son excellent travail.

Le déroulement du Congrès a donc permis d'entendre la voix des jeunes. En séances plénières comme dans les groupes, d'excellentes choses ont été dites et proposées. Il est encore prématuré d'en faire la synthèse. Mais nous laisserons la parole aux jeunes de notre Communauté qui vous donneront d'autre part leurs impressions (avec la franchise et l'audace qu'autorise leur inexpérience), sur ce Congrès de Schaffhouse où pour la première fois le mot d'ordre fut : place aux jeunes !

C'est le Conseiller fédéral Nello CELIO qui apporta le salut des Autorités en développant le thème : « Les efforts de la Confédération en vue d'une adaptation du système de formation aux exigences actuelles », ce qui a déjà été accompli et surtout ce qui reste à faire dans ce domaine.

Le prochain congrès aura lieu à Montreux. Le thème, non encore définitif, en sera : « Incidences de l'émigration sur l'économie suisse ».

Le délégué en sursis.

LE POINT DE VUE DES JEUNES

CE QUE SCHAFFHOUSE NOUS A APPRIS...

Demain commence ce fameux congrès. Nous sommes rassemblés autour d'une table pour établir notre programme : il y a à la Hanspeter, Christiane, Jeanne, Vreneli et nous-mêmes. Nous commençons par examiner la liste des participants de l'étranger inscrits au congrès. En première page, nous remarquons pour la Belgique, M. A. Klopfenstein, délégué de la Communauté suisse de Belgique et du Grand Duché de Luxembourg. Puis, juste en dessous, une liste de neuf noms, avec la mention « Swiss Junior Club de Belgique ».

Tiens, l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie sont représentés par au moins un membre de chacune des sociétés suisses dans leur pays ! Et il y a 27 représentants de consuls, du Pakistan au Canada, en passant par Saïgon. Nous lisons et re-lisons la liste : mais où sont donc nos consuls et sociétés ? Ils doivent tout de même être représentés, ils le sont bien les autres années...

Non, hélas non ! Alors l'idée nous vient à l'esprit : nos aînés se désintéressent-ils des problèmes des jeunes ?

Notre première impression n'était donc pas très favorable. Heureusement, nous rencontrons M. Klopfenstein, qui nous déclare : « Merci à vous d'être venus si nombreux ; si je suis moi-même ici, c'est parce que je n'ai pas encore trouvé un remplaçant... »

On a toujours reproché aux jeunes de Belgique de ne pas s'intéresser à la Suisse ou aux sociétés suisses. Mais comment voulez-vous que les jeunes s'y intéressent, si les aînés eux-mêmes ne viennent plus !

Et voilà où la chatte a mal aux pieds, où le matricule X-CH-5 (compatriote de la 5^e Suisse) estime que son pays d'origine ne lui prodigue pas toute l'attention voulue. A moins que ce soit X-CH-5 qui ne fasse pas l'effort quotidien de se maintenir au courant des affaires fédérales. Et c'est là, le grand enseignement de ce congrès : **le problème de l'information**.

La Suisse ne fait pas assez pour informer les compatriotes à l'étranger. Et puis, nous sommes informés uniquement sur la beauté de la Suisse, et c'est tout : si tous les aînés étaient sages et si tous les juniors étaient curieux, les problèmes seraient vite résolus. Nous aimerais en savoir davantage sur les problèmes intérieurs, nous désirons apprendre nos traditions, la Suisse contemporaine.

Aux aînés de nous répondre et de nous accorder la place qui nous revient !

Les consulats eux-mêmes ne sont pas renseignés : pendant l'assemblée plénière, un jeune Suisse de Belgique, actuellement à l'université de Genève, a déclaré : « Voulez étudier en Suisse, je me suis rendu au consulat pour obtenir quelques renseignements au sujet des possibilités qui me seraient offertes. Au consulat, on m'a répondu : — Le mieux est que vous écriviez en Suisse, et quand vous aurez la réponse, vous viendrez nous la dire !!! » Cela se passe de commentaires...

Bien sûr, il faut qu'un club de jeunes soit formé partout où il y en a la possibilité. Mais ce club doit être soutenu par les aînés ! Et ici, une petite mise au point s'impose : merci à tous les aînés pour leurs gentilles paroles à l'égard de notre club, mais tout cela ne nous a pas encore permis de trouver un nouveau local et surtout, des fonds qui deviennent de plus en plus une nécessité. Une société ne pourrait-elle mettre à notre disposition un endroit — cela ne doit pas être un Centre Rogier — où nous pourrions nous retrouver tous ensemble le samedi soir, pour y manger une bonne fondue en chantant et en rigolant ?

Ce congrès nous aura donc apporté beaucoup d'idées, et un grand enseignement : le rapprochement doit être bilatéral. De plus, les statistiques récentes prouvent que, de plus en plus, les jeunes Suisses de l'étranger cherchent à regagner la patrie au bout de quelques années d'activité à l'extérieur.

Ce retour en Suisse est tout bénéfice pour l'économie du pays, qui peut ainsi profiter d'expériences et de connaissances neuves pour elle. L'émigration : appauvrissement ou enrichissement ? La question reste posée...

Les jeunes Suisses de l'étranger ont-ils conscience de leur appartenance à la Suisse, ce qui les inciterait à rentrer à plus ou moins longue échéance ? Tout dépend finalement de leur position professionnelle ou, surtout, sociale, de leur âge aussi, mais c'est la situation géographique qui joue finalement, sans aucun doute, le rôle le plus important.

En Europe, le lieu de domicile n'est pas assez éloigné de la mère-patrie, pour que le Suisse cherche à prendre conscience à tout instant de sa nationalité. Il est vrai qu'en Europe on ne se sent pas trop dépayssé. Mais il en va tout autrement, semble-t-il, en Afrique, en Asie, ou en Amérique latine. Là, on est trop différent de son entourage pour ne pas se sentir véritablement étranger, donc national, donc helvétique.

En revanche, en Europe, le Suisse émigré est souvent déchiré entre sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption. C'est peut-être un avantage si l'on considère cette situation du point de vue de la sécurité personnelle et des questions sociales. Toujours est-il qu'on ne peut être à la fois, et du fond du cœur, Belge et Suisse, et l'on n'est finalement, ni l'un ni l'autre. Alors, il faudra choisir. L'éducation va jouer un grand rôle dans ce choix, peut-être le problème sera-t-il aussi sentimental. Si les parents sont 100 % suisses, le jeune émigré sera plus attaché à sa patrie d'origine qu'à son pays d'adoption.

Lorsqu'un jeune rentre en Suisse, il s'attend à trouver le pays-miracle qu'on lui a décrit de loin ; la déception est inévitable ; et presque rien n'est fait pour l'accueillir...

Au congrès de Schaffhouse, quelqu'un a déclaré : « Les aînés seraient parfois très heureux de rentrer dans le rang et de céder la place aux jeunes. Mais s'ils devaient démissionner, les sociétés disparaîtraient les unes après les autres, et ce serait le grand vide. »

Mais non ! Les jeunes qui étaient à Schaffhouse ont prouvé que tous ne se désintéressent pas de l'avenir de nos communautés !

Un club de jeunes est très important, car il assure la transition entre deux générations.

Il faut cependant reconnaître un point important : les sociétés suisses ne se préoccupent pas des jeunes, leurs activités ne sont pas dirigées vers les jeunes ! Alors, pourquoi les sociétés ne prendraient-elles pas des initiatives à l'égard des juniors, et les juniors ne se rapprocheraient-ils pas des sociétés ?

On pourrait nouer d'excellents rapports, dans des relations de confiance et d'amitié...

Marco Steiner et Claudine Gaeng.